

01 mar 2012 -12:20

Appartient à Conseil des ministres du 1er mars 2012

Première partie du programme 2012 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un nouveau prêt d'Etat qui a reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Il s'agit d'un nouveau prêt d'Etat d'un montant de 5.945.000 euros au profit du Vietnam pour le financement des travaux de dragage dans l'embouchure de la rivière Soaï Rap.

Le Conseil des ministres a également pris note du programme des prêts d'Etat des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'Etat pour l'année 2012.

Le système des prêts d'Etat a été institué en 1964 et autorise le ministre des Finances et le ministre compétent pour le Commerce extérieur à octroyer conjointement une assistance financière à des pays en voie de développement afin de leur permettre d'acquérir, à des conditions très favorables, des biens d'équipement et des services qui sont indispensables pour leur développement économique et social. Pour la plupart des pays en voie de développement, la coopération financière est liée à la livraison de biens et services belges. Pour les pays les moins avancés, l'aide est déliée depuis le 1er janvier 2002.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération internationale belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique

Rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 05

<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 213 09 11

<http://magnette.belgium.be>